

Un bref historique

Les premières élections en territoire canadien se déroulèrent en 1758, année où les colons de la Nouvelle-Écosse élurent une assemblée représentative. Quatre-vingt-dix ans plus tard, soit en 1848, les élections acquirent une plus grande importance avec l'avènement du gouvernement responsable.

Les premières élections au pays étaient fort différentes de celles d'aujourd'hui. Le droit de voter et de se faire élire était réservé à une minorité de propriétaires et les femmes étaient exclues. Comme chaque circonscription électorale ne comptait qu'un ou deux bureaux de scrutin, les électeurs devaient souvent parcourir de longues distances pour se rendre à l'endroit désigné pour voter. Le scrutin durait plusieurs jours et avait lieu à des dates différentes d'une circonscription à l'autre.

Le système électoral canadien a évolué en dépit d'obstacles majeurs, et peut-être en fait grâce à eux. Par exemple, la dispersion géographique de la population, certaines communautés étant situées à des distances considérables les unes des autres, rend l'accès aux bureaux de scrutin difficile pour certains électeurs. Certaines circonscriptions sont vastes et très peu peuplées. Celle de Nunatsiag, par exemple, dans les Territoires du Nord-Ouest, s'étend sur plus de deux millions de kilomètres carrés et compte une population d'à peine 21 000 personnes. Par contraste, Rosemont, au Québec, la plus petite circonscription électorale du pays, n'a qu'une superficie de huit kilomètres carrés, mais sa population atteint 90 000 personnes.



Le chef du Nouveau Parti démocratique
M. Ed Broadbent

Les six fuseaux horaires du pays constituent également une certaine difficulté. Avant l'avènement des réseaux téléphoniques et de télécommunications, il fallait parfois plusieurs jours pour rejoindre les régions éloignées. Mais aujourd'hui, malgré les différences d'heures, les élections générales se déroulent en une seule journée.

Le droit de vote

Intégrée à la Constitution canadienne, la *Charte des droits et libertés* garantit à tous les citoyens du Canada le droit de voter aux élections fédérales. Ce droit est le fruit d'une longue évolution. Les Canadiens bénéficient maintenant du « suffrage universel », ce qui signifie que presque tous les citoyens et citoyennes de 18 ans et plus ont le droit de voter.

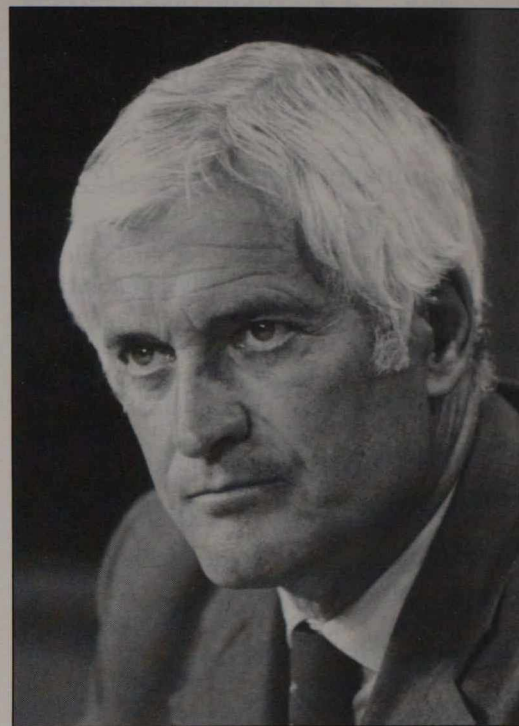
Le mode de scrutin canadien est majoritaire uninominal à un tour, ou « à majorité relative », car le candidat qui obtient le plus de votes remporte l'élection. Il n'est pas nécessaire que les candidats obtiennent plus de 50 % des voix (la majorité absolue) ou que les partis se voient attribuer des sièges en proportion des voix obtenues (système de représentation proportionnelle).

La campagne électorale de 1988

En période électorale, l'attention du public porte d'abord et avant tout sur la campagne des partis politiques.

Plusieurs partis briguent les suffrages des Canadiens mais les trois qui retiennent surtout l'attention sont : le Parti progressiste-conservateur, dont le chef est l'actuel premier ministre Brian Mulroney, lequel détient le pouvoir depuis l'élection de 1984; le Parti libéral du Canada, dont le chef est John Turner, qui avait succédé à Pierre E. Trudeau comme Premier ministre en 1984 (le Parti libéral constituait l'opposition officielle durant le 33^e Parlement; avant l'élection de 1984, le Parti libéral avait détenu le pouvoir depuis 1963 à l'exception d'une période de sept mois en 1979); enfin le Nouveau parti démocratique avec son chef Ed Broadbent.

Durant la campagne électorale, les sondages indiquaient un partage des intentions de vote qui se reflétait dans une alternance en première place entre les Conservateurs et les Libéraux.



Le chef du Parti libéral du Canada
M. John Turner

Les résultats de l'élection du 21 novembre sont : 169 sièges pour les Progressistes-Conservateurs (parti du premier ministre Brian Mulroney), soit 43 % des voix exprimées, 83 sièges pour les Libéraux, soit 32 % des voix, et 43 sièges pour les Néo-démocrates, soit 20 % des voix. De plus, 5 % des voix sont allées à divers autres partis (9) et quelques indépendants, mais qui n'ont pu obtenir de siège.

Plus de 17 400 000 de Canadiens étaient admissibles à voter et plus de 74 % se sont prévalus de ce droit le 21 novembre dernier. ■

On nous écrit.

Dans le nouveau format de la revue *Le Canada et l'Afrique*, la rédaction publiera trimestriellement, une lettre (ou des extraits) d'un de ses lecteurs.

Nous vous invitons donc à nous écrire, non seulement pour nous transmettre vos vues sur la revue, mais aussi pour nous faire part de vos opinions sur les sujets discutés dans chacun des numéros.

Au plaisir donc de vous lire sous peu.

La rédaction.